

Madame la Députée,

Electeur de votre circonscription, j'ai voté pour François Hollande non pas à cause mais en dépit de sa proposition n°31. Aujourd'hui, je reste opposé au projet de loi sur l'extension du mariage à deux personnes de même sexe, dit « mariage pour tous ».

Cette opposition n'est pas motivée par une crainte phobique de l'homosexualité. L'amour et les relations de couple entre personnes de même sexe n'ont évidemment pas une dignité par nature différente de ceux entre un homme et une femme. Je sais que ce projet est porté par le PS et EE-LV au nom de l'égalité. Néanmoins, si l'égalité est une valeur cardinale de la gauche et de la République, déterminer son champ d'application est un choix politique. La promotion active et parfois impérative de la parité n'est ainsi pas perçue comme contraire au principe d'égalité. A l'heure où elle est remise en question dans la filiation et la procréation, la parité sera d'ailleurs bientôt la règle dans les conseils généraux avec le vote non plus pour un conseiller mais pour un binôme composé d'un homme et d'une femme [1].

De la part des associations de parents LGBT, cette revendication du mariage vise il me semble une meilleure prise en compte de problèmes concrets dans l'exercice de leur parentalité. Ces aspirations pourraient toutefois être réalisées par d'autres moyens (adoption simple, statut du beau-parent...) dans une optique universaliste, pour tous les enfants qui ne sont pas élevés par leurs deux parents. Le président du Tribunal pour enfants de Bobigny affirme ainsi [2]:

« La reconnaissance de l'homoparentalité pouvait se faire simplement. Les juges commencent d'ailleurs à construire la réponse en déléguant partiellement des attributs de l'autorité parentale au compagnon ou à la compagne. Une loi sur le statut des tiers aurait permis non seulement de répondre au problème du million d'enfants élevés par un beau-père ou une belle-mère, mais au passage par telle personne du même sexe qui partage la vie de son père ou de sa mère. Au lieu de cela on ouvre la boîte de pandore de la filiation sans savoir où l'on va s'arrêter. On renvoie à un débat parlementaire de quelques jours pour trancher une question sociétale majeure. »

Dans ce cadre, je souhaite attirer votre attention sur certaines conséquences à moyen-terme de cette réforme de civilisation, selon les mots de Madame Christiane Taubira. Le mariage est en effet indissociable de l'engendrement, même s'il ne s'y résume pas. Le projet de loi EE-LV portant sur l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe, déposé au Sénat fin août, aborde ainsi fort logiquement à la fois le mariage et la procréation :

« Actuellement les couples de femmes n'ont pas accès à la Procréation Médicalement Assistée (PMA), réservée aux couples souffrant d'infertilité pathologique ou risquant la transmission d'une maladie d'une particulière gravité. Le présent texte propose donc d'y remédier en leur offrant désormais cette possibilité comme c'est le cas pour les couples hétérosexuels. La Gestation pour Autrui (GPA) n'est pas non plus légale en France. Les associations LGBT demandent que ce mode d'accès à la parentalité soit ouvert aux célibataires et aux couples du même sexe et de sexe opposé, sans que le type d'union soit pris en considération. Cette requête, appelant à une réflexion plus vaste, devrait

également être considérée lors de futurs états généraux sur la famille en vue de la réforme du code civil. »

Au-delà du « mariage pour tous » se profile ainsi la procréation homosexuelle, de laquelle il constitue comme un préalable. Dans ce contexte, la PMA ne sera plus un remède à une infertilité médicale, mais un nouveau mode d'engendrement. Et pas uniquement pour les couples homosexuels. Si le critère de différence sexuelle tombe, comment fonder par exemple le maintien d'autres critères comme l'âge des parents (« en âge de procréer ») ou leur infertilité ? C'est également ce genre d'avenir « radieux » que nous annonce Monsieur Jacques Attali dans une récente tribune intitulée *Vers l'humanité unisexe* [3]. Et si demain, dans dix ans, cinq peut-être, des entreprises de biotechnologie proposent de remplacer le matériel génétique d'un spermatozoïde par celui issu d'un ovule et réciproquement [4], permettant ainsi une procréation homosexuelle sans donneur ? Quelles seront les ressources éthiques pour contrer ces manipulations technoscientifiques dès lors que le mariage et la procréation homosexuelle auront été institués en droits ?

Devant la perspective d'une telle dérive technicienne et marchande de la procréation, des personnes dont l'engagement écologique est incontestable expriment le même refus que le mien. Ainsi Jacques Testart, un des scientifiques ayant réalisé le premier bébé éprouvette français et engagé politiquement auprès de José Bové, ne cesse de mettre en garde sur les excès de la PMA et le risque d'eugénisme associé [5]. Des journalistes 'verts' comme Hervé Kempf [6] ou Fabrice Nicolino [7] ont également pris vigoureusement position :

« L'écologie telle que je la comprends est une révolution de l'esprit. Elle contredit l'hyper-individualisme qui est au fondement de notre société industrielle. L'individu aurait tous les droits. Celui de changer de machine toutes les vingt secondes, celui de tuer un cerf s'il en a le goût, celui de prendre l'avion plus souvent qu'il n'embrasse son fils, celui d'enfanter à 98 ans, celui de se voir greffer un deuxième cerveau et une huitième main, etc. L'écologie telle que je la pense est la découverte des limites. Y compris celles du désir. Y compris celles de sa satisfaction. »

Ne serait-il pas contradictoire que l'écologie politique ouvre la voie, avec le PS, à de futures manipulations du vivant [8] ? Estimez-vous, comme Monsieur Jean-Pierre Michel [9], que la science et le marché doivent avoir le dernier mot et qu'il faille « *faire évoluer la société petit à petit, au fur et à mesure qu'évolue la science* » ? Certes pour des raisons généreuses, mais les raisons s'effacent vite devant les conséquences...

Pourquoi ce projet de loi suscite-t-il tant de réactions en France, plus que dans d'autres pays ? La religion n'est pas un facteur explicatif, vu la prégnance de la laïcité, de la sécularisation et de la liberté de conscience des croyants français [10]. Peut-être qu'à la différence d'un pragmatisme plus anglo-saxon, les français aiment se projeter dans une vision universaliste, dépassant leurs intérêts propres. C'est le cas pour ceux qui soutiennent ce projet de loi, au nom de l'égalité. C'est également le cas pour ceux qui le contestent, au nom du refus de l'extension de la société de consommation à la procréation, d'une nouvelle soumission de la nature aux désirs humains.

En vous remerciant de votre attention, et en espérant vous avoir persuadée qu'une opposition non homophobe mais écologique à ce projet était possible – et même nécessaire :), je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Aimé Blumentern, membre des Poissons Roses

[1] http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/11/30/la-parite-hommes-femmes-promise-dans-les-departements_1798662_823448.html

[2] <http://jprosen.blog.lemonde.fr/2012/12/14/avec-la-gauche-lenfant-redeviendrait-un-objet-507/>

[3] <http://www.slate.fr/story/67709/humanite-unisexe-biologie-immortalite>

[4] voir par exemple le blog d'un entrepreneur en génétique et biotechnologies : <http://www.chromosomechronicles.com/2009/07/29/sexual-reproduction-for-same-sex-couples/>

[5] sous la pression conjointe des médecins et des parents, les embryons seront de plus en plus triés en fonction de leurs caractéristiques génétiques, avec en conséquence à moyen-terme une moindre tolérance sociale envers les personnes nées différentes, voir notamment <http://jacques.testart.free.fr/index.php?post/texte716>

[6] http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/12/le-mariage-et-l-ecologie_1816181_3232.html

[7] <http://fabrice-nicolino.com/index.php/?p=1464>

[8] qu'elle dénonce pourtant justement dans d'autres cas tels les OGM.

[9] Rapporteur au Sénat du projet de loi, et favorable à la gestation pour autrui pour tous les couples <http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/jean-pierre-michel-ps-je-suis-gpa-tous-couples-342784>

[10] mis à part peut-être quelques groupes marginaux tels Civitas, plus folkloriques que véritablement catholiques.